

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mardi 25 novembre 2025

« On continue à soutenir, même sur des compétences qui sont non-obligatoires. »

Avec le vote de trois nouveaux plans pluriannuels d'investissement des EHPAD hospitaliers, le plan stratégique départemental poursuit ses réalisations concrètes au profit de nos aînés et de ceux qui les accompagnent.

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 1

FAIRE DU PUY-DE-DÔME
UN DÉPARTEMENT
OÙ IL FAIT BON VIVRE

AXE 2

AUX CÔTÉS DES
PUYDÔMOIS À TOUS
LES ÂGES DE LA VIE

Le 21 mars 2023, le Département s'est engagé à soutenir la rénovation des EHPAD structurants, adossés à des hôpitaux, au moyen d'une enveloppe de 16 millions d'euros. Après la présentation le 31 mai 2024, par Lionel Chauvin, Président du Conseil départemental, et Fabien Besseyre, Vice-président aux personnes âgées, des trois premiers plans pluriannuels d'investissement (PPI) des EHPAD hospitaliers pour la rénovation des EHPAD de Riom, Thiers et Sainte-Marie (Clermont-Ferrand), le Département vient d'acter en session la rénovation de trois autres EHPAD hospitaliers pour lesquels les PPI ont été validés : Ambert, Clermont-Royat, et Issoire. Évoquant ces réalisations concrètes et fortes du plan stratégique départemental engagé dès novembre 2022 et dont l'un des axes est « Impulser une politique sociale juste et responsable aux côtés des Puydômois à tous les âges de la vie », Lionel Chauvin a indiqué : « On continue à soutenir, même sur des compétences qui sont non-obligatoires. »

Être aux côtés des Puydômois à tous les âges de la vie est un engagement fort et répété de Lionel Chauvin et du Conseil départemental. Après les trois premiers PPI pour les EHPAD de Riom, Thiers et Sainte-Marie à Clermont-Ferrand présentés en 2024, le plan stratégique départemental connaît trois nouvelles réalisations concrètes suite au vote de l'assemblée le 24 novembre 2025.

Les EHPAD adossés à des centres hospitaliers permettent de prendre en charge la grande dépendance et continuent d'assurer une permanence des soins nécessaires à ces publics. Remplissant une mission de service public de proximité, les EHPAD hospi-



taliers sont un gage de sécurisation tant pour leurs bénéficiaires que pour les familles. Le Conseil départemental est fier d'avoir accompagné les établissements de Riom, Thiers et Sainte-Marie dans leur rénovation, et d'accompagner désormais les EHPAD hospitaliers d'Ambert, Clermont-Ferrand/Royat et Issoire.

Il s'agit d'un engagement fort du Département du Puy-de-Dôme pour accompagner la remise à niveau de ces établissements dans le cadre d'une stratégie permettant de couvrir en équité les besoins de tous les territoires. Ce sont déjà 75% des EHPAD hospitaliers du Puy-de-Dôme qui sont accompagnés et rénovés, d'autres projets suivront. Pour ce faire, une enveloppe de 12 millions d'euros est mobilisée pour les EHPAD structurants, sur une enveloppe globale de 16 millions pour l'ensemble des EHPAD, avec plus de 5,6 millions d'euros pour les trois premiers établissements de Riom, Thiers et Sainte-Marie, et désormais :

- 1 512 000 euros pour Ambert, en portant le nombre de lits à 174 après travaux
- 1 656 000 euros pour Clermont-Ferrand/Royat, en portant le nombre de lits à 92 après travaux
- 2 268 000 euros pour Issoire, en portant le nombre de lits à 126 après travaux.

